

ECOLE DE LA ROSELIERE : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 21 MARS 2023

• **Présents** :

- Enseignants : Mme COULON (CE2), M. CROZET et M. MAGNIN (CE2), Mme PERRARD (CP), Mme PHILIPPE (CE1), Mme ROSSEL (PS/MS), Mme WEBER (MS/GS), Mme MOUTARLIER (CM1/CM2)

- Représentants des parents : Mme MOREY, Mme. ROCHE, Mme DUSOIR, Mme BERNINI, Mme BELLAT, Mme CREANTOR, Mme FRANCOIS

- Maires ou représentants des municipalités : Mme GOUSSET (présidente du SIVU), M. WALZ (mairie de Granges-la-Ville), M. MATHEY (mairie de Chavanne), Mme IOSS (mairie de Le Vernoy), Mme BOUGAUD (mairie de Sécenans), Mme BELZ (mairie de Villers-sur-Saulnot),

• **Absents excusés** :

Mme WEBER (psychologue du RASED), Mme THOMASSEY (CM1/CM2), Mme BRICE (GS/CP), Mme HEMART, Mme KOMMER (parents d'élèves)

I) Bilan des effectifs pour l'année 2022/2023.

• A ce jour 213 élèves sont inscrits à l'école.

• Répartition pour l'année :

PS: 19 MS : 23 GS : 25 CP: 26 CE1 :27 CE2 :38
CM1 : 26 CM2 : 29

II) Prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024

• Effectifs prévus par niveau à la rentrée 2023 :

PS: 21 (19 inscriptions effectives) MS : 19 GS : 23 CP: 25 CE1: 26
CE2 : 27 CM1 : 38 CM2 : 29

Soit un total de **208 élèves.**

→ **On remarque une baisse légère des effectifs.**

III) Demande de travaux et de budget pour l'année en cours

• Voici les différentes demandes concernant les travaux :

- réfection du couloir de l'étage, du bureau de la psychologue scolaire et de la classe de Mme Thomassey

- achat de mobilier (meubles et étagères) pour la classe de Mme Thomassey

- achat de chaises pour les classes de cycle 2 (en remplacement des chaises cassées)

- achats de tables et de chaises pour la classe de Mme Weber (suite de la commande 2022)

- remplacement de certains volets de l'école (classe de Mme Coulon et de Mme Moutarlier)

- achats de draps pour les lits de la maternelle

- une gouttière dans la cour de récréation des maternelles pose problème. En effet, elle est située à 5m de hauteur et lorsqu'il pleut, elle fait couler l'eau de toute sa hauteur, inondant ainsi une partie de la cour. Pendant les périodes froides, la cour se transforme en patinoire.
➔ Une solution a été trouvée (mise en place de tuyaux en PVC afin de détourner l'eau au niveau du préau des maternelles).

- prévoir des peintures au sol pour la cour des maternelles (nouveau revêtement)

- prévoir des poubelles de tri pour les cours de récréation

- Le boîtier de l'alarme incendie situé actuellement dans le bureau de la psychologue scolaire sera à déplacer dans le bureau du directeur.

- plantation d'arbres dans la cour pour faire de l'ombre.

Le maire présents lors du conseil d'école font état d'un déficit important dans les comptes du SIVU. Ce déficit est dû à différents facteurs (retards de subvention, paiement de chômage du personnel, hausse de l'énergie...). Il va donc être très difficile de prévoir des achats sur les deux prochaines années. Avec l'équipe enseignante, il est donc convenu que seuls les achats impératifs seront demandés pour le budget 2023 :

- remplacement de quelques chaises de classe, achat de draps pour les lits de maternelle et plantation de quelques arbres dans la cour.

➔ L'équipe enseignante est consciente des difficultés budgétaires dues à un contexte particulier. Les enseignants tiennent à souligner que le SIVU a toujours répondu favorablement à leurs demandes, il est donc normal de ne pas creuser le déficit budgétaire et de mettre en attente les achats demandés.

IV) Avenant au projet d'école

• Le projet d'école commencé en 2018 devait prendre fin en 2021. Suite à l'épidémie de Covid, il a été repoussé pour 2 ans. Cette année, nous devons donc faire un avenant afin de compléter ce projet. Deux axes ont été priorisés :

- les progressions par cycles ont été revues et améliorées (découverte du monde)

- un travail sur les jeux de cour a été entamé par les classes maternelles l'année dernière. Cette année, nous avons décidé de mieux cadrer les récréations afin d'améliorer l'ambiance entre les élèves et les classes. Du matériel a été commandé (jeux, matériel pédagogique et sportif...) et un planning a été construit afin d'organiser les périodes de pause du matin et de l'après-midi. Il s'agit d'équilibrer au mieux l'espace de cour et de proposer aux élèves des situations diverses afin de limiter les jeux de bagarre ou les disputes.

V) Prévisions des sorties scolaires

- Classes de CE1 (Mme Philippe) et de CE2 (M. Magnin) : sortie au musée des maisons comtoises à Nancray le vendredi 23 juin (date à confirmer)

- projet arts visuels pour la classe de CE2/CM1 (Mme Coulon) : différentes visites ont été faites par les élèves tout au long de l'année scolaire. Dernière sortie prévue à Colmar le 30 juin.

- jeu de piste dans les bois organisé par la classe des MS/GS (Mme Weber) avec pour thème les traces des animaux. Les classes de GS/CP (Mme Brice), CP (Mme Pérard), CE1 (Mme Philippe), CE2 (M. Magnin/M. Crozet) y participeront (30 et 31 mars) si le temps le permet.
- Il n'y aura pas de fête de l'école cette année. Nous organiserons une kermesse de l'école le vendredi 16 juin.
- Les deux classes de CM1/CM2 (Mme Moutarlier et Mme Thomassey) se rendront au planétarium de Belfort et visiteront également le musée de la citadelle (30 juin ?)

V) Questions diverses

- Depuis quelques jours, notre Atsem Cathy Durrenbach a fait son retour à l'école. Elle est actuellement en mi-temps thérapeutique. Elle travaille donc avec nous tous les après-midis. Elle est présente dans plusieurs classes de maternelle notamment chez les GS/CP. Les enseignantes de maternelle demandent s'il est possible de revoir l'emploi du temps afin que Cathy soit présente au moins deux matinées par semaine.

- Pour rappel, la circulation dans la rue d'Arcey a été modifiée. Cette rue est désormais en sens unique depuis le stop qui se trouve vers la rue de la Roichotte. On ne peut donc circuler que dans un sens et cela depuis le parking de l'école (côté terrain de sport) jusqu'à l'église. **Attention, il est interdit de stationner sur la partie gauche de la chaussée même pour un temps très court.** La vitesse dans la rue devrait prochainement être amenée à 30km/h au lieu de 50 actuellement.

→ Face à l'incivilité de quelques personnes, la mairie a pris la décision de faire intervenir la gendarmerie afin de veiller au bon respect de la nouvelle signalisation.

- Spectacle de l'école : pourquoi n'y a-t-il pas de spectacle cette année ?

Certains parents ne comprennent pas la décision de ne pas faire de spectacle à la fin de l'année scolaire. En effet, nous avons pris la décision de ne pas faire de spectacle de fin d'année mais de le remplacer par une kermesse.

Il y a plusieurs raisons à cette décision :

- nous avons déjà organisé la fête des lanternes au mois de décembre
- lors de la kermesse de 2021, beaucoup de parents nous avaient fait part de leur satisfaction quant à l'organisation de cette manifestation. Ils trouvaient que c'était un moment privilégié permettant un meilleur contact avec les enseignants.
- certains projets de classes sont très chronophages
- le spectacle de fin d'année ne représente qu'une toute petite partie du travail pédagogique fait pendant l'année scolaire.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne pas organiser de spectacle cette année. Il sera de retour l'année prochaine.

Le conseil n'ayant plus de questions, M. Magnin remercie tous les participants et la séance est levée.

Le directeur, président du conseil d'école.
M. MAGNIN